



# COMMUNE DE ROSNOËN

## CHARTRE DE LA VIE AU RESTAURANT SCOLAIRE Année scolaire 2022/2023

La mairie met en place un service de restauration scolaire pour les enfants scolarisés à l'école de Rosnoën. Il fonctionne entre 12h00 et 13h20 pour permettre aux parents de satisfaire à leurs occupations.

Ce service est facultatif ; il est rendu par la mairie qui met en place les moyens nécessaires : structure, personnel, équipement.

Pour que cela se passe le mieux possible, il y a quelques règles de base qui doivent être respectées par tous.

Une fiche d'observation est à votre disposition pour faire le lien entre la famille et le Maire. Cette fiche mise dans une enveloppe peut être transmise par les enseignants dans le cahier de liaison ou directement en mairie.

### PARENTS

- Les parents doivent veiller à inscrire leurs enfants sur le portail famille 3D OUEST, en respectant les délais d'inscription et prévenir en cas d'absence 1 semaine avant la date de prise des repas, avant 11h.
- Les inscriptions hors délais sont tolérées si elles sont justifiées par une situation exceptionnelle (le Maire peut éventuellement demander à justifier cette exception).
- Les parents s'acquittent de la facture du restaurant scolaire dans les délais indiqués sur l'avis à payer.
- Les parents préviennent dès que possible s'il faut un régime spécial pour l'enfant (allergies...).
- Les parents rappellent aux enfants les règles à respecter à la cantine.
- Tout manquement à l'un des points de cette charte fera l'objet d'une sanction pour l'enfant et d'un mot aux parents.
- Les sanctions sont adaptées en fonction du comportement constaté de l'enfant, de son âge et de la répétition des écarts (nettoyer les dégâts causés, recopier une ligne de la charte, recopier toute la charte, exclusion provisoire ou définitive de l'enfant récidiviste.

# ENFANTS

## POUR SE RENDRE A LA CANTINE

- En sortant de classe, je vais aux toilettes et je me lave les mains.
- Je fais le trajet dans le calme, sans courir et je respecte les règles de sécurité.
- Je rentre calmement dans le restaurant scolaire et je dis « bonjour ».
- J'accroche mon manteau à sa place.
- Je prends ma serviette de table.
- Je m'installe à ma place.
- J'attends que tout le monde soit installé pour commencer à manger.



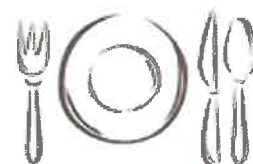
## A TABLE

- J'attends mon tour dans le calme.
- Je préviens si j'ai une grande faim ou pas, pour éviter le gaspillage (Charte Égalim)
- Je goûte tous les plats.
- Je me tiens bien à table et je ne crie pas.
- Je ne me lève pas de table sans autorisation.
- Je ne joue pas avec la nourriture.
- Je respecte mes camarades et le personnel.
- J'utilise les mots magiques : s'il te plaît, merci...



## EN FIN DE REPAS

- Le responsable de table regroupe les plats et les couverts en bout de table.
- Je range ma serviette de table ou je la dépose dans le panier dédié.
- Je vide mes déchets dans la poubelle car ceux-ci seront pesés ensuite.
- Je reprends mon manteau.
- Je me mets en rang dans le calme.
- Je respecte les règles de sécurité sur le chemin du retour.
- Je joue tranquillement dans la cour de récréation.



**JE RESPECTE MES CAMARADES, LE PERSONNEL ET LE MATÉRIEL**

## PERSONNEL

Le personnel est employé par la mairie pour assurer le trajet et le service du repas aux enfants dans de bonnes conditions. Il ne prend pas ses repas en même temps que les enfants afin d'être totalement disponible pour les aider et les encadrer. Le personnel de la cantine ne doit avoir qu'un souci commun pendant ce temps, c'est l'enfant.

- **Préparer les repas.**
- **Mettre le couvert.**
- **Faire respecter les règles d'hygiène :**
  - Toilettes
  - Lavage des mains
- **Faire mettre les enfants en rang.**
- **Contrôler et enregistrer la présence des enfants inscrits**
- **Encadrer et assurer la sécurité pendant le trajet.**
- **Veiller au calme à l'entrée du restaurant scolaire,**
  - Faire poser les manteaux ;
  - Vérifier que chacun prenne sa serviette de table ;
  - Valider le choix des places à tables.
- **Assurer le service des plats, demander à l'enfant s'il a une grande ou une petite faim (Loi Egalim) et veiller que chacun ait un repas complet.**
- **Servir les maternelles, leur couper les aliments.**
- **Inviter à goûter en passant de table en table, mais ne pas forcer à manger.**
- **Faire autorité en cas de conflits, manque de respects, danger...**
- **Enoncer les limites, les expliquer et montrer l'exemple.**
- **Appliquer les sanctions adaptées en respectant l'enfant (cf Charte de l'ONU concernant les droits de l'enfant).**
- **Etre vigilant et attentif pour éviter les accidents.**
- **Apporter les soins nécessaires ou prévenir les secours.**
- **Encadrer le retour et surveiller les enfants pendant un temps de liberté (jusqu'à 13h20, heure à laquelle les enseignants prennent le relais).**
- **Débarrasser les tables, procéder au nettoyage du restaurant scolaire en respectant les règles d'hygiène.**
- **Peser les déchets**